



Appel à manifestation d'intérêt
Sélection de cabinets conseils pour l'accompagnement d'entreprises
dans le cadre du programme "Primo-exportateurs"
au titre de l'année 2018

Le Ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Economie Numérique lance, en partenariat avec le Ministère de l'Economie et des Finances, la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM), l'Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations (AMDIE) et l'Association Marocaine des Exportateurs (ASMEX), un programme d'appui spécifique aux entreprises ayant un potentiel à l'export et désireuses de se lancer dans l'exportation ou d'en faire une activité régulière.

Ce programme, intitulé « Programme d'appui aux primo-exportateurs » consiste à apporter le soutien financier et technique aux entreprises primo-exportatrices sur une période de 3 ans. Il leur permettra de se doter d'une stratégie export adéquate et de bénéficier des actions de formation, de coaching durant toute la période de mise en œuvre de leurs stratégies export ainsi que la prise en charge, par l'Etat, de certaines actions de prospection, de promotion et de commercialisation à destination des marchés étrangers.

Au titre de cette deuxième édition, le programme cible 50 entreprises et/ou coopératives dont le chiffre d'affaires moyen à l'export sur les trois dernières années, ne dépasse pas 5 millions Dhs. L'accompagnement de ces entreprises, dans leur diagnostic stratégique et dans l'élaboration de leurs plans de développement à l'export sera assuré par des cabinets conseils durant toute la période de mise en œuvre du programme.

A cet effet, le Ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Economie Numérique invite les cabinets conseils intéressés répondant aux critères ci-dessous, à présenter leur candidature :

- Ayant le statut de personne morale avec au moins 5 ans d'existence.
- Avoir une situation régulière vis-à-vis de la Direction Générale des Impôts.
- Avoir une situation régulière vis-à-vis de la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale.
- Ayant une situation non litigieuse avec les administrations publiques.
- Disposer de consultants faisant partie du personnel permanent du cabinet conseil ayant au moins bac+5 en management ou équivalent, avec 10 années d'expérience dans le conseil et ayant des compétences en management, stratégie, finances et accompagnement des entreprises.

Pour plus d'informations sur le programme les cabinets conseils peuvent consulter le site web du Ministère : <http://www.mcinet.gov.ma/ce/primo-exp/documents.asp>.

Les cabinets conseils intéressés doivent déposer leurs dossiers de candidature au Ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Economie Numérique, Secrétariat d'Etat Chargé du Commerce Extérieur ou les envoyer par poste, et ce au plus tard, **le 30 avril 2018 à 15h30** à l'adresse suivante :

Ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Economie Numérique
Secrétariat d'Etat Chargé du Commerce Extérieur
Direction de la Défense et de la Réglementation Commerciale
Business Center Aile Nord, immeuble parcelle 14, Boulevard Erriad,
Hay Riad Rabat.

mmouhtadi@mcinet.gov.ma

mbenaguid@mcinet.gov.ma

Tél : +212 5 37 70 18 46

Fax : +212 5 37 72 71 50

N.B: Tout dossier de candidature incomplet ne sera pas pris en compte et ne permettra pas l'accès au programme.